moins. En toute franchise, plusieurs d'entre nous trouvent que cet article ne va pas assez loin. Sans adopter la position prise par le professeur Rudnicki dans son rapport dissident, certains croient qu'il y a place pour une position intermédiaire, qui est exposée dans l'amendement que j'ai proposé et soumis à la Chambre.

Je vais maintenant parler des motifs derrière cet amendement. D'abord, bien que nous soyons tous Canadiens, en tout et pour tout, les problèmes sont différents d'une région à l'autre. De fait, il n'y a pas de doute que ce fait même a motivé la présentation de cette mesure législative. L'Ouest du pays a, bien entendu, une histoire quelque peu différente quant à son exploitation, son expansion et ses progrès économiques. Pendant la dernière moitié du siècle dernier et depuis le début de notre siècle, des navires d'immigrants venant d'Europe déchargèrent des passagers dans l'Est du Canada. Ces gens vinrent ensuite dans les Prairies en passant par le Nord de l'Ontario. Des immigrants d'Ukraine, de Pologne et d'autres parties de l'Europe centrale s'établirent ainsi dans la dure région des Prairies, en partant du Manitoba pour se rendre vers le Nord et certaines parties du centre de la Saskatchewan et de l'Alberta. C'est ainsi qu'un plan de colonisation prit forme. Ces gens, qui se sont établis dans cette région austère, sans les avantages de la civilisation, ont littéralement créé de leurs mains des collectivités viables dans certaines parties de l'Ouest.

Je ne veux pas diminuer le grand apport fait par d'autres peuples, mais c'est ainsi que les choses se sont passées dans l'Ouest. C'est une réalité de la vie dont il faut tenir compte en étudiant cette question des langues, des groupes raciaux et des droits des minorités.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je me demande qui a la parole?

M. Baldwin: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'attends la réaction qu'auront sûrement ceux qui attendent le reste de mes observations.

Aujourd'hui, ces gens ont établi une tendance dans la vie économique, sociale et agricole de l'Ouest du Canada. Je dis cela sans vouloir déprécier ce qui s'est produit, surtout depuis la seconde guerre mondiale, dans les grandes villes de Montréal et de Toronto, comme dans d'autres agglomérations de l'Est cas, notre apport n'en serait-il pas rehaussé nous pouvions dire au monde: «Nous avoi d'autres groupes minoritaires dans notre pay Même s'ils ne demandent pas pour leurs la gues le statut de langues officielles, ils on néanmoins réussi à conserver ces langues, comme dans d'autres agglomérations de l'Est

du Canada. Néanmoins, cette situation particulière à laquelle j'ai fait allusion dans l'Ouest du Canada s'est développée, et nous ne saurions, en vérité nous ne devons pas la méconnaître.

Permettez-moi de m'arrêter un moment sur l'un des groupes linguistiques, la population en provenance de l'Ukraine. J'ai vécu parmi elle. J'ai été élevé, j'ai fréquenté l'école et j'ai commencé à pratiquer le droit dans un tel milieu. Ces gens sont un peuple extrêmement fier et indépendant, qui a réussi pendant au moins un millénaire à préserver une identité, une langue et une culture viable. Certes, quiconque a vu les représentants de ce groupe ethnique donner un spectacle sur la colline du Parlement au cours des fêtes du centenaire en conviendra avec moi.

L'Ouest du Canada est parsemé de salles qui se consacrent à la préservation de la langue ukrainienne, mais pas, toutefois, en tant que langue officielle ni pour en faire la langue du commerce. Les Ukrainiens de l'Ouest du Canada ont accepté l'anglais comme leur langue de travail. Cependant, à force de lutter et de persévérer, grâce à cette fierté nationale dont ils sont imbus, ils ont réussi, je le répète, à conserver presque intacts leur langue, leur art et leur culture.

On a souvent dit-et on le répète chaque fois que des représentants des États-Unis s'entretiennent avec des représentants du Canada—malgré l'influx d'Européens même nationalité vers le Canada et les États-Unis, nous conservons quand même notre identité propre, car le Canada tient à conserver certains caractères ethniques, distincts et diversifiés, ainsi que certains droits culturels. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique nous en octroie le privilège, et les députés le savent bien. Chaque fois que des Canadiens rencontrent des Américains, ils disent: «Nous vous ressemblons sous bien des rapports, mais nous demeurons différents, nous conservons notre propre individualité. Nous avons quelque chose à offrir, grâce aux deux grands groupes linguistiques du pays». Nous avons quelque chose à apporter à cet égard. Dans ce cas, notre apport n'en serait-il pas rehaussé si nous pouvions dire au monde: «Nous avons d'autres groupes minoritaires dans notre pays. Même s'ils ne demandent pas pour leurs langues le statut de langues officielles, ils ont néanmoins réussi à conserver ces langues, et